



DES TRANSPORTS COLLECTIFS GRATUITS, C'EST MAINTENANT ET C'EST POSSIBLE !

Les crises sociales, climatiques, sanitaires imposent un véritable changement de cap pour désengorger les villes en réduisant la circulation automobile.

La gratuité des transports est une mesure de progrès, et même un choix de société. Comme l'a été le choix de l'éducation gratuite il y a plus d'un siècle.

C'est rendre effectif le droit à la mobilité, dans le respect des contraintes environnementales et dans la justice sociale.

Une mesure de justice sociale

Les dépenses de transport pèsent sur les foyers les plus modestes. La voiture individuelle coûte de plus en plus cher : à l'achat, pour son entretien, pour son carburant. Les tarifications « sociales » ou « solidaires » ne remplissent pas leur rôle : un nombre important

de personnes renoncent à faire les démarches et les différents tarifs suscitent des discriminations et des tensions.

La gratuité met tout le monde à égalité. Elle permet une redistribution du pouvoir d'achat.

Une mesure pour une économie plus sobre, plus juste, respectant notre santé

Les coûts et les nuisances du trafic routier sont considérables. Outre les nuisances sonores, selon les chiffres officiels, la pollution de l'air dont sont responsables pour une grande part les émissions de particules fines par les automobiles, cause des dizaines de milliers de décès prématurés par an.

La construction sans fin de nouvelles infrastructures routières et leur entretien grèvent le budget des collectivités.

En ville, des surfaces considérables sont occupées par les voitures individuelles, au détriment des piétons et des voies cyclables mais aussi des espaces verts et des arbres dont nous avons tant besoin pour nous protéger en temps de canicule.

Réinvestir les dépenses publiques dans le développement et la gratuité des transports publics du quotidien est une urgence.

Une mesure pour préserver notre environnement

Le secteur des transports est responsable de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, la moitié étant imputable aux véhicules individuels. S'attaquer au réchauffement climatique, c'est réduire les émissions de CO2 partout où c'est possible. Dans le secteur des transports, c'est réduire l'emprise de l'automobile,

promouvoir la marche, le vélo, le rail (dont des réseaux de type « RER urbain »), les transports en commun en bus ou trams. Remplacer massivement la voiture individuelle à moteur thermique par la voiture individuelle électrique ne règlera pas les problèmes et en créera de nouveaux.

Instaurer la gratuité pour les transports collectifs de proximité, c'est offrir une alternative à la voiture individuelle afin de s'engager dans la réduction du parc de véhicules.

C'est un choix de politique publique qui offre une alternative aux mesures discriminatoires comme l'interdiction des véhicules dits « les plus polluants » en centre-ville, dans des « zones à faible émission » (ZFE), alors que les gros SUV conserveront, eux, le droit d'encombrer les villes.

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS, C'EST POSSIBLE ET ÇA MARCHE

Aubagne, Châteauroux, Dunkerque, Calais, Douai, Montpellier... La gratuité totale existe déjà dans 35 agglomérations en France. Leur nombre augmente. Aucune n'est revenue en arrière, la mesure a été plébiscitée par les habitant.e.s et les salarié.e.s des réseaux de transport.

La gratuité, cela se prépare : augmentation des lignes, des fréquences, embauche de personnel pour le conseil, la conduite, reconversion des contrôleurs, adaptation de l'infrastructure urbaine pour assurer la ponctualité, la rapidité. Dans les agglomérations où cela a été réalisé, la fréquentation des transports en commun a bondi en quelques mois. Des collectivités locales l'ont fait et ont prouvé que c'était possible.

Pourquoi pas dans l'agglomération de Caen ?

Les élu.e.s de Caen la mer doivent s'emparer du sujet. Passer à la gratuité dès que possible enverrait un signal important à l'heure où la justice sociale et la lutte contre le réchauffement climatique devraient être des priorités.

Le comité pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération caennaise compte sur vous : ensemble exigeons que le débat s'ouvre, qu'un plan pour la gratuité soit mis en œuvre.

[Signez la pétition :](#)



https://www.change.org/transportsgratuits_caen



« *La gratuité coûte cher* »
« *Au bout du compte, qui paye ?* »

A l'heure actuelle, les transports en commun sont subventionnés en moyenne à hauteur de 85 % de leur coût d'exploitation par les collectivités locales et par les entreprises qui versent au maximum 3 % de leur masse salariale. La billetterie compte pour le reste, mais la dépense reste élevée pour les usagers.

Passer à la gratuité permet une économie notable pour l'utilisateur, et impacte peu les collectivités *ou les entreprises*, comme le prouve l'expérience dans les agglomérations où la gratuité a été mise en place. Pour aider les collectivités, l'Etat devrait aussi subventionner ce passage à la gratuité, comme il est censé le faire pour toute politique publique d'intérêt général.



« *La gratuité génère l'incivilité, l'absence de respect des infrastructures et au final de l'insatisfaction* »

L'expérience montre que c'est le contraire. Les témoignages des chauffeurs de bus dans les agglomérations où la gratuité existe abondent. Les nouveaux usagers sont les plus satisfaits : avec des transports en commun confortables et qui passent à l'heure, fini le temps passé dans les embouteillages ou le stress pour garer la voiture ! Et cela fait faire des économies ! Quelle meilleure incitation à laisser la voiture au garage ?



Le comité pour la gratuité des transports publics de l'agglomération caennaise réunit des personnes qui souhaitent faire évoluer les modes de transport du quotidien.

Le comité est solidaire des associations qui promeuvent l'utilisation du vélo et de la marche à pied, des salarié.e.s et des organisations syndicales du rail qui réclament le développement du réseau ferré local et l'ouverture ou la réouverture de gares. Il est favorable aux nouveaux modes d'utilisation des voitures individuelles (covoiturage, autopartage...) que soutiennent des associations ou des collectivités locales.

Ensemble, nous pouvons imaginer et mettre en place de nouvelles pratiques de mobilité, pour l'amélioration du bien-être, dans le respect de la justice sociale et des contraintes environnementales.

Contact : transportsgratuits.caen@gmail.com